

mardi 26 novembre 2013

# **C. E. et ŒUVRES SOCIALES LES PROPOSITIONS DE LA CGT**

## **BILLETERIE**

- ▶ Augmentation de l'aide ticket cinéma qui sera portée de 1,50 à 2,00€ (+ 33%)

## **TOURISME**

- ▶ Revalorisation de l'aide vacances, tout en conservant les 22 tranches de la grille d'aide, instituée pour une plus grande équité sociale

## **CHÈQUES VACANCES**

- ▶ Revalorisation des chèques-vacances 2014, qui sont passés de 250 à 300 €, avec une aide supplémentaire moyenne de 30 € par le CE

## **BOURSE D'ACTIVITÉ**

- ▶ Revalorisation de la bourse d'activité qui passera de 40 à 55 €

## **ENFANCE**

- ▶ Revalorisation des aides enfance (bon naissance, aide musique, danse et théâtre, bourse d'étude, classe de découverte)

## **AIDE AUX SPORTS**

- ▶ Revalorisation du plafond d'aide passant de 30 € à 40 €

## **OUTILLAGE**

- ▶ Instauration d'un prêt de matériel à 50% du tarif, une fois par an, au choix du salarié, avec un plafond de 35 €.

**Et bien entendu, reconduction des activités que vous avez plébiscitées (karting en famille, inter ateliers karting, bowling en famille, tournoi pétanque...)**

**Avec la fierté d'avoir redressé les finances du Comité d'Etablissement, au cours des 4 dernières années et d'avoir retrouvé, grâce à cela, les moyens de garantir un maximum de prestations pour les salariés de l'usine et leurs familles, nous proposons de garder tout ce qui marche et d'améliorer tout ce qui va pouvoir l'être.**

Mais cela, en refusant toute surenchère démagogique, **en garantissant le financement de toutes nos propositions**, en prenant en compte la diminution continue de nos effectifs et la baisse qu'elle entraîne de la “ subvention sociale ” versée par la direction de l'établissement.

| Année      | 2009      | 2010      | 2011      | 2012      | 2013 (prévision) |
|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------------|
| Subvention | 2.642.232 | 2.698.394 | 2.998.836 | 2.991.610 | 2.853.333        |

## Tourisme

► **Maintien de l'aide tourisme sur la totalité de l'année (1er janvier au 31 décembre) et de la grille d'aide avec ses 22 tranches, instituée dans un souci de plus grande équité sociale.**

Vouloir instituer une tranche unique (en remplacement des tranches 10 à 22) pour un “quotient familial ” qui varie du simple à plus du double (1.300,00 € à 2.800,00 € et plus !) - comme le revendique une organisation syndicale - tourne le dos à notre objectif: garantir un “accès aux vacances” pour le plus grand nombre, en cherchant à “amortir” les effets des grandes disparités de revenus existant dans l'usine. C'est la raison d'être des “ œuvres sociales ” !

Quant à faire de la “ surenchère ” en promettant un seuil minimum à 35%, **sans fixer aucun “ plafond d'achat ”** (1.400 € actuellement), sans annoncer ce qu'il faudra “sacrifier ” pour compenser l'explosion du budget qui en résultera, c'est complètement irresponsable. **Et cela laisse de côté les nombreux salariés qui n'ont même pas les moyens d'atteindre le “ plafond d'achat ” actuel.**

► **Maintien de l'aide au tourisme individuel à l'ensemble des campings**, y compris hors Fédération française de camping et caravanning (FFCC).

► **Reconduction de l'aide sur l'ensemble des billets d'avion**, et ce, quelle que soit la compagnie aérienne

► **Maintien de la sélection de mobil homes à tarif réduit, sur toute la France**, à partir de 149,00 € la semaine.

► **Reconduction des Sorties enfance, pour les familles et leurs enfants** (Futuroscope, EuroDisney, Astérix).

C'est dans ce cadre que depuis 2012, plus de 300 enfants ont pu bénéficier d'un séjour de 2 jours au *Futuroscope*, pour 30 € alors que le coût réel s'élève à 280,00 € (89% de réduction)

## Bourse d'activité

► **Revalorisation de la bourse d'activité, qui passera de 40 à 55 € pour tous, en étendant son utilisation à toutes les activités du CE**, dès le 1er janvier 2014 (plus 37,50%). Cette bourse avait déjà été portée de 35,00 € à 40,00 €, début 2011.

**Avec l'objectif de faire davantage**, mais pas avant l'examen des comptes 2014, qui permettra d'évaluer si le CE dispose des moyens d'aller plus loin. Pour l'heure, ceux qui proposent déjà

davantage pratiquent la démagogie électoraliste. Ce sont pourtant ceux-là qui ont signé un pacte avec la direction de Renault pour bloquer nos salaires et réduire les effectifs pendant 3 ans. Et par voie de conséquence, bloquer toute progression de la subvention du CE !

## Culture

- ▶ **Reconduction des sorties culturelles.**
- ▶ **Reconduction de l'aide de 30 à 50% sur le théâtre et les opéras régionaux.**

## Enfance

- ▶ **Augmentation du plafond de l'aide pour les enfants du personnel âgés de moins de 21 ans dans le cadre de la pratique d'une activité sportive** : initialement prévue pour le 1er janvier 2014, son application a été anticipée au 1er septembre. Le plafond de l'aide a été portée de 30,00 à 40,00 €maxi.
- ▶ **Centres de loisirs** : l'aide forfaitaire accordée aux enfants d'au moins deux ans sera portée de 1,60€ à 2,00€ par jour et par enfant, à compter du 1er janvier.
- ▶ **Revalorisation de l'Aide aux Écoles de Musique, Danse et Théâtre.**
- ▶ **Revalorisation de la Bourse d'études** (une fois dans la scolarité, de la 6ème à la terminale).
- ▶ **Revalorisation de l'Aide aux classes de découverte** (aide par année scolaire, à tous les enfants de 4 à 17 ans).
- ▶ **Revalorisation du Bon d'achat à l'occasion de la naissance d'un enfant** : 60 € au lieu de 56 € à compter du 1er janvier 2014.

## Billetterie

- ▶ **Cinéma** : la subvention appliquée sur le tarif " collectivité " de tous les billets de cinéma vendus au CE (une fois par mois, en fonction du nombre d'ayants droit ) sera portée de 1,50€ à 2,00 € à compter du 1er janvier ( exemple, ticket Gaumont passe à 4,00 € au lieu de 4,50 €).

À titre de rappel, dès 2011, le CE avait déjà renégocié le tarif du billet non subventionné Gaumont Pathé, dont le prix a été ramené de 7,60 € à 6,00 € (accessible à tous et sans limite)

## Sport

- ▶ **Reconduction du bail de mise à disposition du Complexe sportif pour une durée de 5 ans, à compter du 1er octobre 2013** : le bail arrivé à échéance cette année avait été signé en 1983, pour une durée de 30 ans.

À cette époque, notre établissement comptait plus de 9.500 salariés. Et la subvention versée par l'usine garantissait au CE des ressources bien plus conséquentes que celles dont il dispose aujourd'hui, pour assumer la gestion d'une structure aussi coûteuse.

**À eux seuls, les élus CGT ont pris leurs responsabilités en décidant la reconduction du bail**, seul moyen de permettre aux sportifs de l'usine et à leurs familles de continuer à pratiquer leur activité sportive favorite.

**Quant aux élus CFE-CGC et CFDT, ils ont fait le choix de ne pas assister à la réunion du bureau du CE qui a dû prendre cette décision !**

# ŒUVRES SOCIALES

## UN C.E. QUI REVIENT DE LOIN

A quelques jours de nos élections de CE, il nous paraît utile de faire un petit rappel sur la situation dont vos élus CGT avaient hérité en 2010, en redevenant majoritaires, après quatre années de gestion commune CFE-CGC, CFDT et FO. Histoire d'appeler à beaucoup de “ modestie ” les candidats qui prétendent donner des leçons de “ gestion ” ou multiplier, sans retenue, les propositions mirobolantes.

### **Une gestion passée totalement irresponsable et calamiteuse !**

En avril 2010, l'expertise des comptes du CIE avait mis en évidence que l'équipe sortante CFE-CGC, CFDT et FO avait complètement explosé le budget 2009, avec un dépassement de 537.375 € par rapport à la subvention versée au titre de l'année 2009 (pour un montant total de 2.642.232 €).

L'incapacité de cette “ équipe ” syndicale sortante à contrôler son “ budget vacances ”, en cette année d'élection (les aides avaient dû être suspendues... dès septembre 2009 !), plus un “ cadeau électoral pour tous ” complètement démagogique en décembre 2009 (coût 150.000 €) avaient été autant d'éléments ayant contribué à “ plomber ” le budget 2009.

Pour doper artificiellement son budget devenu déficitaire, l'équipe sortante n'avait pas hésité à réinjecter dans le budget de l'année 2009 la totalité des “ fonds propres ” du CIE (449.811 €)

Des “ fonds propres ” pourtant indispensables au fonctionnement d'une trésorerie de CE, comme le démontrera l'obligation devant laquelle s'était retrouvée l'équipe CGT nouvellement élue : celle de demander auprès de la direction une avance sur la subvention 2010, à hauteur de 200.000 €. Sans cette avance qu'il avait fallu rembourser, le CE se serait retrouvé dans l'impossibilité de récupérer et distribuer les chèques vacances 2010 aux salariés !

Face à des finances complètement dilapidées, les nouveaux élus CGT avaient dû construire un budget multipliant restrictions ou suspensions d'activités, tout en faisant un choix : pénaliser le moins possible les prestations vacances et enfance .

**Pour financer des activités " sociales " répondant aux attentes  
Ce qui va être déterminant au cours des 4 prochaines années  
ce sont les questions d'emploi et de rémunération**

**Mais la priorité à l'emploi est totalement incompatible  
avec l'application de l'accord de compétitivité !**

L'accord de compétitivité, c'est un accord Direction - CGC - CFDT - FO pour détruire 7.500 emplois d'ici à 2016, sans aucune embauche pour les compenser.

**Mais la défense du pouvoir d'achat est totalement incompatible  
avec l'application de l'accord de compétitivité**

L'accord de compétitivité, c'est un accord Direction - CGC - CFDT - FO pour “ bloquer ” les rémunérations en 2013 et les “ modérer ” en 2014 et 2015 !